

Aggora

n°13

Conseil de Développement
Lille Métropole

La lettre février - mars - avril 2013



édito

Didier PARIS
Président du Conseil
de développement
de Lille Métropole

La journée internationale de la Femme le 8 mars est l'occasion de rappeler notre engagement pour contribuer à promouvoir l'égalité des genres sur le territoire de Lille Métropole. Depuis sa création, le Conseil a eu le souci d'accroître la diversité de ses membres dans toutes ses formes, la question de la mixité étant l'une de nos préoccupations. À sa création en 2002, elles étaient 16%, aujourd'hui la part des femmes est de 35%. Nous devons donc encore progresser!

Dans le cadre de nos travaux récents sur ce sujet (cf. article central), nous nous sommes engagés à faire évoluer nos pratiques. En tant qu'espace de démocratie participative de Lille Métropole, nous devons être exemplaires : encore plus de femmes parmi nos membres, une alternance Homme/Femme à la Présidence du Conseil, une parité dans le binôme de pilotage des groupes de travail, dans la composition du Bureau, dans la représentation du Conseil dans les instances de gouvernance de Lille Métropole...

La question de la parité sera aussi intégrée dans la démarche d'évaluation que nous engageons cette année et nous pourrons aller plus loin sur ces propositions.



dossier
Agir pour une
meilleure égalité
des femmes
et des hommes
dans la vie locale

Actualités du Conseil

Le Conseil de développement a rendu récemment son **rapport « Interpellations citoyennes de la société civile sur la gestion de la ressource en eau en métropole »** pour apporter sa contribution aux débats actuels sur l'eau dans la perspective notamment du choix par l'intercommunalité du mode de gestion de la ressource en eau. Par des visites de terrain et l'audition d'experts, le Conseil a souhaité s'approprier une culture citoyenne des enjeux de l'eau : ce travail a soulevé, sur cette ressource vitale, plusieurs interrogations citoyennes qui traversent légitimement la société civile.



En ce début d'année, nous lançons aussi d'autres réflexions : d'une part, une **évaluation interne** après 10 ans d'existence pour réinterroger et faire évoluer nos pratiques de la démocratie participative organisée, et d'autre part, un travail sur **la gouvernance métropolitaine et la place de la société civile** dans le contexte de la réforme institutionnelle en cours.

agenda

Jeudi 21 mars 2013 - 17h30

Séance plénière publique
du Conseil de développement
dédiée notamment
aux expériences européennes
en matière de gouvernance métropolitaine
> Lille Métropole Communauté urbaine



dossier Agir pour une meilleure égalité dans la vie locale

Questions à...

Comment faire progresser la place des femmes dans la vie locale ?



Béatrice SALLE

Collège économique, représentante Lille Marketing Vallée

« Les femmes de ma génération, dans les années 60, sont les premières à avoir fait et vu tomber les barrières qui les séparaient de la conscience politique et sociale institutionnellement attribuée aux hommes. Ces avancées sont très progressives car elles relèvent de l'éducation, de l'ouverture d'esprit et de l'exemplarité. Il semble que ce qui rebute les femmes, ce soit le déficit de valeur, de reconnaissance et d'utilité de leur investissement. Il est indispensable que les résultats soient tangibles et dépassent le simple plaisir d'exercer un pouvoir.

Les barrières sont toutefois plus intellectuelles que réelles : l'échange et le partage d'expériences, la solidarité et la formation sont importants, pas seulement entre femmes, mais aussi entre citoyens. »

François KINGET

Collège sociétal représentant l'association OstéoPartage

« L'égalité devrait aller de soi et c'est dommage qu'on doive en passer par une approche « quota » qui n'est pas une garantie de l'envie et de la motivation. Il n'y a pas assez de femmes chez les décideurs. Les femmes prennent parfois moins de responsabilités parce trop souvent elles doivent faire face à une « triple journée » sans être suffisamment épaulées. Dès l'école, il y a un travail sur la place de la femme pour faire changer les mentalités, il convient de casser les stéréotypes. Depuis 10 ans qu'elle existe, Ostéopartage est une association totalement mixte avec une parité respectée dans sa composition et sa gouvernance. Il faut donner des gages aux femmes pour qu'elles puissent prendre le leadership dans des champs qui leur garantissent un rythme compatible avec l'ensemble de leurs responsabilités personnelles, familiales et professionnelles. »



Philip ESTEVE

Collège des personnes physiques

« Mettre régulièrement la question de l'égalité Femme/Homme à l'ordre du jour des instances représentatives et décisionnaires des entreprises ou des instances politiques permet d'interroger les mesures pratiques de gestion de ressources humaines à instaurer. La mise en place d'une équipe de coaches dans certaines entreprises a permis d'augmenter la place des femmes dans ces instances de façon significative et dans un délai court. Détecter les talents des jeunes filles dès le lycée, ouvrir des places dans les grandes écoles et les classes scientifiques, promouvoir les bonnes pratiques, imposer la parité à tous les échelons politiques sont autant de moyens de favoriser la participation des femmes à la vie locale. »



Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de la Femme, la Présidente de Lille Métropole a signé la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale initiée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe. Cette charte incite les collectivités locales à mettre en place des actions à leur échelle et dans leur champ de compétences pour promouvoir l'égalité Femme/Homme au niveau local. Par les actions qui peuvent être mises en place dans le cadre d'un plan négocié, elle peut contribuer au changement de pratiques et de mentalités.

égalité des femmes et des hommes



Le Conseil de développement s'engage également à faire évoluer ses propres pratiques vers un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans la composition de ses membres, dans son fonctionnement et la répartition des responsabilités au sein de ses groupes de travail.

Agissant chacune à son niveau de compétences et de responsabilités, **les instances locales représentatives et consultatives, participent ainsi à la promotion et à la diffusion d'une culture de l'égalité des chances** et de lutte contre toutes les formes de discriminations, plus particulièrement, celles qui touchent les femmes.

■ L'égalité des femmes et des hommes, un droit fondamental pour toutes et tous

C'est une valeur capitale pour la démocratie. En dépit des progrès accomplis, l'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est pas encore une réalité. Des inégalités politiques, économiques et culturelles persistent – par exemple les disparités salariales et la sous-représentation dans les instances politiques ou économiques.

Ces inégalités sont le résultat de constructions sociales qui se fondent sur les nombreux stéréotypes présents dans la famille, l'éducation, la culture, les médias, le monde du travail, l'organisation de la société... Autant de domaines dans lesquels il est possible d'agir.

Les autorités locales et régionales représentent les niveaux d'intervention les mieux placés pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités, et pour entreprendre des actions concrètes en faveur de l'égalité des femmes et des hommes.

Pour parvenir à une société fondée sur l'égalité, les collectivités locales et régionales **doivent intégrer pleinement la dimension du genre dans leurs politiques, leur organisation et leurs pratiques**. En effet, une véritable égalité entre les femmes et les hommes constitue une des clés du développement économique et social, tant au niveau européen ou national, qu'au niveau local.

■ Une meilleure égalité des femmes et des hommes de la métropole lilloise

Lille Métropole a donc souhaité signer cette charte et s'engager dans la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de l'égalité des genres dans la vie de la métropole lilloise. Elle a souhaité associer le Conseil de développement à cette démarche. Pour le Conseil de développement et ses membres (représentant le monde associatif, économique et sociétal), **la culture de l'égalité se gagne par une somme de petites actions et innovations qui permettent au fur et à mesure de faire bouger les lignes**.

C'est ainsi que le Conseil propose à Lille Métropole de veiller à orienter ses actions et ses politiques vers plus d'égalité entre les usagers femmes et hommes des services publics relevant de sa compétence, de permettre, par ces actions, un meilleur équilibre de la vie personnelle et professionnelle des habitants de Lille Métropole et enfin d'orienter ses politiques de développement économique, d'emploi et de formation vers plus de mixité (cf. encart).

Le Conseil a aussi souhaité que Lille Métropole soit exemplaire dans sa représentation politique et démocratique comme dans sa politique de ressources humaines et dans ses pratiques internes en matière d'égalité professionnelle. Par exemple, sur le même principe que dans les municipalités où la loi oblige la parité des adjoints au maire, Lille Métropole doit pouvoir tendre vers la parité dans la désignation de ses Vice-Président(e)s.

8 mars, Journée internationale de la Femme

La journée internationale de la Femme est célébrée le 8 mars et trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX^e siècle en Europe et aux Etats-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elle est officialisée par les Nations Unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

La journée de la Femme fait partie des 87 journées internationales initiées ou reconnues par l'ONU. C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de revendiquer l'égalité, de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société.

documentation

> Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

www.observatoire-parite.gouv.fr/egalite-non-discrimination/zoom-sur/article/charte-europeenne-pour-l-egalite

> Contribution du Conseil de développement « Pour une meilleure égalité des femmes et des hommes de Lille Métropole »

www.conseildveloppement-lillemetropole.fr (rubrique publication > développement durable)

Quoi qu'est-ce ?

Eco-quartier

Le comité opérationnel d'urbanisme du Grenelle de l'Environnement l'a défini ainsi : « l'éco-quartier est un quartier durable englobant les notions environnementales, sociales et économiques ». Son émergence s'inscrit dans la **préoccupation d'aménagement et d'attractivité du territoire, de limitation de l'étalement urbain**.

Entre 2007 et 2010, Lille Métropole, s'appuyant sur le dispositif de concertation « Comité d'acteurs éco-quartiers », adopte sa Charte des Eco-quartiers. En intégrant

de manière transversale les préoccupations sociales, environnementales, économiques et de santé publique, elle pose les obligations structurant les projets :

- les enjeux majeurs de la planète : économie d'énergie, réduction des nuisances, préservation de la biodiversité ;
- les enjeux de l'agglomération : équité sociale, attractivité, mobilité ;
- les enjeux de qualité de vie des habitants et des usagers : mixité des populations, des fonctions, des services.

Du côté de l'Eurométropole

La stratégie 2020 de l'Eurométropole

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, qui a fêté récemment ses 5 années d'existence, a souhaité **se positionner vis-à-vis des stratégies de l'Union européenne** : la stratégie « Europe 2020 » et la future politique de cohésion 2014-2020.

Pour ce faire, elle développera un plan d'actions qui servira de base pour le positionnement international de l'Eurométropole par rapport aux politiques, aux programmes et aux réseaux européens et internationaux.

Quatre éléments pourront contribuer à ce positionnement international : un rôle actif dans la préparation du programme Interreg V France-Wallonie-Flandres, son inscription dans des réseaux externes qui apporteront une plus-value concrète à la coopération eurométropolitaine, l'intégration des priorités de la stratégie « Europe 2020 », le partage de ses bonnes pratiques sur son fonctionnement pour promouvoir des structures de gouvernance multi-niveaux du même type.

Zoom sur...

lille's

Lille's

Lille's, la nouvelle marque territoriale de Lille Métropole, veut rendre **plus visible la métropole plurielle, créative, audacieuse et humaine**. Le « S » indique la pluralité et la diversité du territoire métropolitain, à la fois urbain et agricole, riche de pôles d'excellence et d'innovation, d'activités économiques, sportives ou culturelles. Lille's, bannière à la fois commune et multiple, ambitionne de porter l'image du territoire tant sur le plan national que sur le plan international. Les structures sportives, culturelles, commerciales ou économiques ont à se saisir de cette image et à la décliner dans tous les domaines : lille's sport, lille's art, lille's design...



Stéphane LEDEZ

Membre du collège économique, Directeur Territorial Nord ERDF

Tous « innovateurs » pour une métropole durablement créative

Parole à...

« 2013 : crise économique, sociale, environnementale... ? En tous cas, pas de crise de l'innovation dans la métropole... CETI, Pôle Image, Euratechnologies, Eurasanté, sont des mots qui résonnent instantanément comme autant de notes de créativité, comme autant de promesses de succès et d'avancées technologiques qui portent haut et loin les couleurs de notre Grand Lille... »

Loin d'être cantonnés au domaine scientifique, les « innovateurs » de la métropole sont à l'œuvre au quotidien pour changer la vie. Qui sont ces « innovateurs » ? Où

pouvons-nous les trouver ? Comment les reconnait-on ?

Au sein des collectivités locales de la métropole, ils vont au-delà de la mise en place et de la gestion des infrastructures de la cité pour nous proposer de les vivre plus collectivement et plus durablement dans notre manière d'habiter, de nous déplacer, de nous cultiver.

Dans le cadre associatif, ils sont souvent des relais indispensables de l'action publique, en particulier auprès des populations les plus fragiles au service desquelles ils déploient

des trésors d'ingéniosité plus précieuses que tous les euros qui leur manquent.

Dans le monde de l'entreprise, je connais aussi des « innovateurs » dont la créativité s'exprime non seulement au service de la performance économique, mais également dans la façon d'ouvrir la porte du monde professionnel à des jeunes sur qui d'autres n'auraient pas parié.

Finalement, c'est un peu le rôle du Conseil de développement d'être le porte-voix de tous ces « innovateurs » de notre métropole... »

Lille
Métropole
nous
passionne !

Espace International
299 Boulevard de Leeds
59777 Eurallille
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildeveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Conseil de Développement

Lille Métropole

La mission d'animation du Conseil est assurée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de la publication : Didier Paris - Rédaction : Héléne Chanson, Anne Collot, Stéphane Ledez, Chantal Uytterhaegen et l'équipe de coordination du Conseil - Crédits photos : Lille Métropole Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Conseil de développement de Lille Métropole - Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé